

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 AOÛT 2016

DIVISION DU NOMINAL DE L'ACTION

Le directoire a décidé, ce jour, de procéder à la division du nominal de l'action Somfy par 5 et de ramener ainsi ledit nominal de 1,0 à 0,20 euro, conformément à la résolution adoptée par l'assemblée générale du 24 mai dernier.

Le 3 octobre prochain, jour de la livraison des actions nouvelles, chacune des actions actuelles sera ainsi échangée contre 5 actions nouvelles, de même jouissance. Le nombre d'actions composant le capital de la Société sera porté par là même de 7 400 000 à 37 000 000 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro (nouveau code ISIN : FR0013199916).

L'opération devrait permettre d'accroître la liquidité du marché des titres et de favoriser l'accès du capital de Somfy à de nouveaux actionnaires. Elle n'occasionnera aucun frais ni aucune formalité pour les actionnaires existants et n'aura aucune incidence sur leurs droits ni sur leur situation fiscale.

Un droit de vote double sera ainsi attribué, dès la réalisation de l'opération, aux actions nominatives provenant de la division des actions nominatives actuelles bénéficiant déjà d'un droit de vote double.

Autre conséquence de l'opération, le prix maximum d'achat prévu dans le cadre du programme de rachat d'actions, autorisé par l'assemblée générale du 24 mai 2016, sera ramené de 480 euros à 96 euros.

Calendrier

28 septembre 2016	Dernier jour de cotation des actions anciennes
29 septembre 2016	Radiation des actions anciennes - Cotation des actions nouvelles
30 septembre 2016	Date d'enregistrement comptable (record date)
3 octobre 2016	Livraison des actions nouvelles (payment date)

PROFIL

Le groupe Somfy est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment.

CONTACTS

Somfy : Pierre Ribeiro : +33 (0)4 50 40 48 49 - Emilie Mathelin : +33 (0)4 50 96 75 88

Shan : François-Xavier Dupont : +33 (0)1 44 50 58 74